

Page de garde pour la fiche de données de sécurité conforme

Date d'édition: 20.10.2014
Remplace toutes les éditions précédentes

Nom commercial: **MOLYKOTE P-1900 FM**

FDS: version/date : 1.1 / 26.03.2015

Fournisseur: Credimex AG
Untere Gründlistrasse 7
6055 Alpnach
Suisse
Tél. +41 41 666 29 49
Fax +41 41 666 29 50

Informations technique: E-Mail credimex@credimex.ch

Numéro d'Urgence: Centre Suisse d'Information Toxicologique Tél. 145 (24 h)

Producteur: Dow Corning Europe S.A.
rue Jules Bordet - Parc Industriel - Zone C
B-7180 Seneffe
Belgien

MOLYKOTE(R) P-1900 FM ANTI-SEIZE PASTE

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 20.10.2014
1.1	26.03.2015	649841-00002	Date de la première version publiée: 20.10.2014

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom commercial : MOLYKOTE(R) P-1900 FM ANTI-SEIZE PASTE

Code du produit : 000000000004033112

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange : Lubrifiants et additifs de lubrifiant

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : Dow Corning Europe S.A.
rue Jules Bordet - Parc Industriel - Zone C
B-7180 Seneffe

Téléphone : English Tel: +49 611237507
Deutsch Tel: +49 611237500
Français Tel: +32 64511149
Italiano Tel: +32 64511170
Español Tel: +32 64511163

Adresse e-mail de la personne responsable de FDS : sdseu@dowcorning.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Dow Corning (Barry U.K. 24h) Tél: +44 1446732350
Dow Corning (Wiesbaden 24h) Tél: +49 61122158
Dow Corning (Seneffe 24h) Tel: +32 64 888240

SECTION 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Toxicité chronique pour le milieu aquatique, Catégorie 3	H412: Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
--	--

Classification (67/548/CEE, 1999/45/CE)

Dangereux pour l'environnement	R52/53: Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
--------------------------------	---

MOLYKOTE(R) P-1900 FM ANTI-SEIZE PASTE

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 20.10.2014
1.1	26.03.2015	649841-00002	Date de la première version publiée: 20.10.2014

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Mentions de danger : H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence : **Prévention:**
P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

2.3 Autres dangers

Aucun(e) à notre connaissance.

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.2 Mélanges

Nature chimique : Composés inorganiques et organiques
Mélange

Composants dangereux

Nom Chimique	No.-CAS No.-CE Numéro d'en- registrement	Classification (67/548/CEE)	Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)	Concentration (%)
Huile minérale blanche (pétrole)	8042-47-5 232-455-8 01- 2119487078-27	Xn; R65	Asp. Tox. 1; H304	>= 50 - < 70
Oxyde de zinc	1314-13-2 215-222-5 01- 2119463881-32	N; R50-R53	Aquatic Acute 1; H400 Aquatic Chronic 1; H410	>= 1 - < 2,5

Pour l'explication des abréviations voir section 16.

SECTION 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Protection pour les secouristes : Sa manipulation ne nécessite aucune précaution particulière de la part des secouristes.

En cas d'inhalation : En cas d'inhalation, déplacer à l'air frais.
Faire appel à une assistance médicale si des symptômes apparaissent.

En cas de contact avec la peau : Laver à l'eau et au savon par précaution.
Faire appel à une assistance médicale si des symptômes

MOLYKOTE(R) P-1900 FM ANTI-SEIZE PASTE

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 20.10.2014
1.1	26.03.2015	649841-00002	Date de la première version publiée: 20.10.2014

apparaissent.

En cas de contact avec les yeux : Rincer les yeux à l'eau par mesure de précaution.
Si une irritation se développe et persiste, consulter un médecin.

En cas d'ingestion : En cas d'ingestion, NE PAS faire vomir.
Faire appel à une assistance médicale si des symptômes apparaissent.
Rincer soigneusement la bouche avec de l'eau.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucun(e) à notre connaissance.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement : Effectuer un traitement symptomatique et d'appoint.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Eau pulvérisée
Mousse résistant à l'alcool
Poudre chimique sèche
Dioxyde de carbone (CO₂)

Moyens d'extinction inappropriés : Aucun(e) à notre connaissance.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : Une exposition aux produits de combustion peut être dangereuse pour la santé.

Produits de combustion dangereux : Oxydes de carbone
Oxydes de métaux
Oxydes de phosphore
Oxydes de soufre

5.3 Conseils aux pompiers

Équipement de protection spécial pour les pompiers : Porter un appareil de protection respiratoire autonome pour la lutte contre l'incendie, si nécessaire. Utiliser un équipement de protection individuelle.

Méthodes spécifiques d'extinction : Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement proche.
Les récipients fermés peuvent être refroidis par eau pulvérisée.
Éloigner les contenants de la zone de feu si cela peut se faire sans risque.

MOLYKOTE(R) P-1900 FM ANTI-SEIZE PASTE

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 20.10.2014
1.1	26.03.2015	649841-00002	Date de la première version publiée: 20.10.2014

Évacuer la zone.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles : Suivez les conseils de manipulation et les recommandations en matière d'équipement de protection.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement : Tout déversement dans l'environnement doit être évité. Éviter tout déversement ou fuite supplémentaire, si cela est possible en toute sécurité. Retenir l'eau de lavage contaminée et l'éliminer. Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent pas être contenues.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage : Enlever avec un absorbant inerte. Pour les déversements importants, installer des digues ou d'autres méthodes de confinement pour empêcher la propagation du produit. Si le produit endigué peut être pompé, entreposer le produit récupéré dans un récipient approprié. Nettoyer les substances résiduelles du déversement à l'aide d'un absorbant approprié. Des réglementations locales ou nationales peuvent s'appliquer au déversement et à l'élimination de ce produit, de même qu'aux matériaux et objets utilisés pour le nettoyage. Vous devrez déterminer quelle réglementation est applicable. Les sections 13 et 15 de cette fiche de sécurité fournissent des informations concernant certaines exigences locales ou nationales.

6.4 Référence à d'autres sections

Voir les sections: 7, 8, 11, 12 et 13.

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Mesures d'ordre technique : Voir les mesures techniques à la section CONTRÔLES D'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE.

Ventilation locale/totale : N'utiliser qu'avec une ventilation adéquate.

Conseils pour une manipulation sans danger : À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Prenez soin de prévenir les déversements, les déchets et de minimiser les rejets dans l'environnement.

MOLYKOTE(R) P-1900 FM ANTI-SEIZE PASTE

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 20.10.2014
1.1	26.03.2015	649841-00002	Date de la première version publiée: 20.10.2014

Mesures d'hygiène : S'assurer que des systèmes de rinçage des yeux et des douches de sécurité soient situés à proximité du poste de travail. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Laver les vêtements contaminés avant de les remettre.

7.2 Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les : Conserver dans des conteneurs proprement étiquetés. Stocker en tenant compte des législations nationales spécifiques.

Précautions pour le stockage : Ne pas stocker avec les types de produits suivants :
en commun Oxydants forts

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s) : Ces précautions concernent uniquement la manipulation à température ambiante. Une utilisation à des températures élevées ou les applications par aérosol/ pulvérisation peuvent nécessiter des précautions supplémentaires.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/Protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Limites d'exposition professionnelle

Composants	No.-CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle	Base
Carbonate de calcium	471-34-1	VME	10 mg/m3	FR VLE
Information supplémentaire	Valeurs limites indicatives			
Oxyde de zinc	1314-13-2	VME (Fumées)	5 mg/m3	FR VLE
Information supplémentaire	Valeurs limites indicatives			
		VME (Poussière)	10 mg/m3	FR VLE
Information supplémentaire	Valeurs limites indicatives			

Dose dérivée sans effet (DNEL) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006:

Sulfure de zinc : Utilisation finale: Travailleurs
Voies d'exposition: Inhalation
Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets systémiques
Valeur: 5 mg/m3
Utilisation finale: Travailleurs
Voies d'exposition: Contact avec la peau
Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets systémiques
Valeur: 83 mg/kg p.c./jour

MOLYKOTE(R) P-1900 FM ANTI-SEIZE PASTE

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 20.10.2014
1.1	26.03.2015	649841-00002	Date de la première version publiée: 20.10.2014

Utilisation finale: Consommateurs
Voies d'exposition: Inhalation
Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets systémiques
Valeur: 2,5 mg/m³

Utilisation finale: Consommateurs
Voies d'exposition: Contact avec la peau
Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets systémiques
Valeur: 83 mg/kg p.c./jour

Utilisation finale: Consommateurs
Voies d'exposition: Ingestion
Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets systémiques
Valeur: 0,83 mg/kg p.c./jour

Carbonate de calcium : Utilisation finale: Travailleurs
Voies d'exposition: Inhalation
Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets systémiques
Valeur: 10 mg/m³

Utilisation finale: Consommateurs
Voies d'exposition: Inhalation
Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets systémiques
Valeur: 10 mg/m³

Utilisation finale: Consommateurs
Voies d'exposition: Ingestion
Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets systémiques
Valeur: 6,1 mg/kg p.c./jour

Utilisation finale: Consommateurs
Voies d'exposition: Ingestion
Effets potentiels sur la santé: Aigu - effets systémiques
Valeur: 6,1 mg/kg p.c./jour

Oxyde de zinc : Utilisation finale: Travailleurs
Voies d'exposition: Contact avec la peau
Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets systémiques
Valeur: 83 mg/kg p.c./jour

Utilisation finale: Travailleurs
Voies d'exposition: Inhalation
Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets systémiques
Valeur: 5 mg/m³

Utilisation finale: Consommateurs
Voies d'exposition: Contact avec la peau
Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets systémiques
Valeur: 83 mg/kg p.c./jour

Utilisation finale: Consommateurs
Voies d'exposition: Inhalation
Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets systémiques
Valeur: 2,5 mg/m³

Utilisation finale: Consommateurs
Voies d'exposition: Ingestion
Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets systémiques
Valeur: 0,83 mg/kg p.c./jour

Concentration prédite sans effet (PNEC) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006:

Sulfure de zinc : Eau douce
Valeur: 0,0206 mg/l
Eau de mer

MOLYKOTE(R) P-1900 FM ANTI-SEIZE PASTE

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 20.10.2014
1.1	26.03.2015	649841-00002	Date de la première version publiée: 20.10.2014

	Valeur: 0,0061 mg/l
	Station de traitement des eaux usées
	Valeur: 0,052 mg/l
	Sédiment d'eau douce
	Valeur: 117,8 mg/kg
	Sédiment marin
	Valeur: 56,5 mg/kg
	Sol
	Valeur: 35,6 mg/kg
Stéarate et benzoate de l'hydroxyde d'aluminium	: Eau douce
	Valeur: 0,1 mg/l
	Eau de mer
	Valeur: 0,01 mg/l
	Utilisation/rejet intermittent(e)
	Valeur: 1 mg/l
Carbonate de calcium	: Station de traitement des eaux usées
	Valeur: 100 mg/l
Oxyde de zinc	: Eau douce
	Valeur: 20,6 µg/l
	Eau de mer
	Valeur: 6,1 µg/l
	Station de traitement des eaux usées
	Valeur: 52 µg/l
	Sédiment d'eau douce
	Valeur: 117,8 mg/kg
	Sédiment marin
	Valeur: 56,5 mg/kg
	Sol
	Valeur: 35,6 mg/kg

8.2 Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique

Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos.
Réduire au minimum les concentrations d'exposition au travail

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux	: Porter les équipements de protection individuelle suivants: Lunettes de sécurité
Protection des mains	
Remarques	: Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.
Protection de la peau et du corps	: Nettoyer soigneusement la peau après tout contact avec le produit.
Protection respiratoire	: Utiliser une protection respiratoire adéquate sauf en présence d'une ventilation locale par aspiration ou s'il est démontré que l'exposition est dans les limites préconisées par les directives d'exposition.
Filtre de type	: Particules organiques et vapeur de type organique (A-P)

MOLYKOTE(R) P-1900 FM ANTI-SEIZE PASTE

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 20.10.2014
1.1	26.03.2015	649841-00002	Date de la première version publiée: 20.10.2014

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	: pâte
Couleur	: blanc
Odeur	: légère
Seuil olfactif	: Donnée non disponible
pH	: Non applicable
Point de fusion/point de congélation	: Donnée non disponible
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	: Non applicable
Point d'éclair	: > 200 °C Méthode: coupelle fermée
Taux d'évaporation	: Non applicable
Inflammabilité (solide, gaz)	: Non classé comme danger d'inflammabilité
Limite d'explosivité, supérieure	: Donnée non disponible
Limite d'explosivité, inférieure	: Donnée non disponible
Pression de vapeur	: Non applicable
Densité de vapeur relative	: Donnée non disponible
Densité relative	: 1,15
Solubilité(s) Hydrosolubilité	: Donnée non disponible
Coefficient de partage: n-octanol/eau	: Donnée non disponible
Température d'auto-inflammabilité	: Donnée non disponible
Température de décomposition	: Donnée non disponible
Viscosité	

MOLYKOTE(R) P-1900 FM ANTI-SEIZE PASTE

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 20.10.2014
1.1	26.03.2015	649841-00002	Date de la première version publiée: 20.10.2014

Viscosité, dynamique	: Non applicable
Propriétés explosives	: Non explosif
Propriétés comburantes	: La substance ou le mélange n'est pas classé comme comburant.

9.2 Autres informations

Poids moléculaire	: Donnée non disponible
-------------------	-------------------------

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Non classé comme danger de réactivité

10.2 Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses	: Peut réagir avec les agents oxydants forts. Lorsqu'il est chauffé à des températures supérieures à 150° C (300° F) en présence d'air, le produit peut former des vapeurs de formaldéhyde. La manipulation en toute sécurité est possible en gardant les concentrations de vapeur dans la limite d'exposition professionnelle du formaldéhyde.
-----------------------	---

10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter	: Aucun(e) à notre connaissance.
---------------------	----------------------------------

10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter	: Oxydants
-------------------	------------

10.6 Produits de décomposition dangereux

On ne connaît pas de produits de décomposition dangereux.

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Informations sur les voies d'exposition probables	: Contact avec la peau Ingestion Contact avec les yeux
---	--

Toxicité aiguë

Non classé sur la base des informations disponibles.

Composants:

MOLYKOTE(R) P-1900 FM ANTI-SEIZE PASTE

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 20.10.2014
1.1	26.03.2015	649841-00002	Date de la première version publiée: 20.10.2014

Huile minérale blanche (pétrole):

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 5.000 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): > 5 mg/l
Durée d'exposition: 4 h
Atmosphère de test: poussières/brouillard
Evaluation: La substance ni le mélange ne présente une toxicité aiguë par inhalation

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Lapin): > 2.000 mg/kg
Evaluation: La substance ou le mélange ne présente pas de toxicité aiguë par la peau

Oxyde de zinc:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 5.000 mg/kg
Méthode: OCDE ligne directrice 401

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): > 5,7 mg/l
Durée d'exposition: 4 h
Atmosphère de test: poussières/brouillard
Méthode: OCDE ligne directrice 403
Evaluation: La substance ni le mélange ne présente une toxicité aiguë par inhalation

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Non classé sur la base des informations disponibles.

Composants:

Huile minérale blanche (pétrole):

Espèce: Lapin
Résultat: Pas d'irritation de la peau

Oxyde de zinc:

Espèce: Lapin
Méthode: OCDE ligne directrice 404
Résultat: Pas d'irritation de la peau

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Non classé sur la base des informations disponibles.

Composants:

Huile minérale blanche (pétrole):

Espèce: Lapin
Résultat: Pas d'irritation des yeux

Oxyde de zinc:

Espèce: Lapin
Méthode: OCDE ligne directrice 405
Résultat: Pas d'irritation des yeux

MOLYKOTE(R) P-1900 FM ANTI-SEIZE PASTE

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 20.10.2014
1.1	26.03.2015	649841-00002	Date de la première version publiée: 20.10.2014

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Sensibilisation cutanée: Non classé sur la base des informations disponibles.

Sensibilisation respiratoire: Non classé sur la base des informations disponibles.

Composants:

Huile minérale blanche (pétrole):

Type de Test: Test de Buehler

Voies d'exposition: Contact avec la peau

Espèce: Cochon d'Inde

Résultat: négatif

Oxyde de zinc:

Type de Test: Test de Maximalisation (GPMT)

Voies d'exposition: Contact avec la peau

Espèce: Cochon d'Inde

Méthode: OCDE ligne directrice 406

Résultat: négatif

Mutagénicité sur les cellules germinales

Non classé sur la base des informations disponibles.

Composants:

Huile minérale blanche (pétrole):

Génotoxicité in vitro : Type de Test: Essai in vitro de mutation génique sur cellules de mammifères
Résultat: négatif

Génotoxicité in vivo : Type de Test: Test de micronoyaux sur les érythrocytes de mammifères (test cytogénétique in vivo)
Espèce: Souris
Voie d'application: Injection intrapéritonéale
Méthode: OCDE ligne directrice 474
Résultat: négatif
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

Oxyde de zinc:

Génotoxicité in vitro : Type de Test: Test de mutation bactérienne inverse (AMES)
Méthode: OCDE ligne directrice 471
Résultat: négatif

Génotoxicité in vivo : Type de Test: Test de micronoyaux sur les érythrocytes de mammifères (test cytogénétique in vivo)
Espèce: Rat
Voie d'application: Inhalation
Méthode: OCDE ligne directrice 474
Résultat: négatif

Cancérogénicité

Non classé sur la base des informations disponibles.

Composants:

MOLYKOTE(R) P-1900 FM ANTI-SEIZE PASTE

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 20.10.2014
1.1	26.03.2015	649841-00002	Date de la première version publiée: 20.10.2014

Huile minérale blanche (pétrole):

Espèce: Rat
Voie d'application: Ingestion
Durée d'exposition: 24 Mois
Résultat: négatif

Toxicité pour la reproduction

Non classé sur la base des informations disponibles.

Composants:

Huile minérale blanche (pétrole):

Effets sur la fertilité : Type de Test: Étude de toxicité pour la reproduction sur une génération
Espèce: Rat
Voie d'application: Contact avec la peau
Résultat: négatif

Incidences sur le développement du fœtus : Type de Test: Développement embryo-fœtal
Espèce: Rat
Voie d'application: Ingestion
Résultat: négatif

Oxyde de zinc:

Effets sur la fertilité : Type de Test: Test de la toxicité reproductive portant sur deux générations
Espèce: Rat
Voie d'application: Ingestion
Méthode: OCDE ligne directrice 416
Résultat: négatif

Incidences sur le développement du fœtus : Type de Test: Développement embryo-fœtal
Espèce: Hamster
Voie d'application: Ingestion
Résultat: négatif
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Non classé sur la base des informations disponibles.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Non classé sur la base des informations disponibles.

Composants:

Oxyde de zinc:

Voies d'exposition: Inhalation (poussière/buée/fumée)
Evaluation: Aucun effet significativement dangereux pour la santé n'a été observé chez les animaux à des concentrations de 0,2 mg/l/6h/d ou moins

Toxicité à dose répétée

Composants:

MOLYKOTE(R) P-1900 FM ANTI-SEIZE PASTE

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 20.10.2014
1.1	26.03.2015	649841-00002	Date de la première version publiée: 20.10.2014

Huile minérale blanche (pétrole):

Espèce: Rat
LOAEL: 160 mg/kg
Voie d'application: Ingestion
Durée d'exposition: 90 d

Espèce: Rat
LOAEL: ≥ 1 mg/l
Voie d'application: Inhalation (poussière/buée/fumée)
Durée d'exposition: 4 w
Méthode: OCDE ligne directrice 412

Oxyde de zinc:

Espèce: Rat
NOAEL: 1,5 mg/m³
Voie d'application: Inhalation (poussière/buée/fumée)
Durée d'exposition: 3 m
Méthode: OCDE ligne directrice 413

Toxicité par aspiration

Non classé sur la base des informations disponibles.

Composants:

Huile minérale blanche (pétrole):

La substance ou le mélange est connu pour provoquer un risque de toxicité par aspiration chez l'homme ou doit être considéré comme s'il présentait un risque de toxicité par aspiration chez l'homme.

SECTION 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Composants:

Huile minérale blanche (pétrole):

Toxicité pour les poissons	: CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): > 100 mg/l Durée d'exposition: 96 h Méthode: OCDE ligne directrice 203
Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques	: CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): > 100 mg/l Durée d'exposition: 48 h Méthode: OCDE Ligne directrice 202
Toxicité pour les algues	: NOEC (Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)): 100 mg/l Durée d'exposition: 72 h Méthode: OCDE Ligne directrice 201
Toxicité pour les poissons (Toxicité chronique)	: NOEC: 1.000 mg/l Durée d'exposition: 28 jr Espèce: Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)

MOLYKOTE(R) P-1900 FM ANTI-SEIZE PASTE

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 20.10.2014
1.1	26.03.2015	649841-00002	Date de la première version publiée: 20.10.2014

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique) : NOEC: 1.000 mg/l
Durée d'exposition: 21 jr
Espèce: Daphnia magna (Grande daphnie)

Oxyde de zinc:

Toxicité pour les poissons : CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): 330 - 780 µg/l
Durée d'exposition: 96 h
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): 6,9 - 16,2 mg/l
Durée d'exposition: 48 h
Méthode: OCDE Ligne directrice 202

Toxicité pour les algues : CE50 (Selenastrum capricornutum (algue verte)): 136 µg/l
Durée d'exposition: 72 h
Méthode: OCDE Ligne directrice 201

NOEC (Selenastrum capricornutum (algue verte)): 24 µg/l
Durée d'exposition: 72 h
Méthode: OCDE Ligne directrice 201

Facteur M (Toxicité aiguë pour le milieu aquatique) : 1

Toxicité pour les bactéries : CE50 : 5,2 mg/l
Durée d'exposition: 3 h
Méthode: OCDE Ligne directrice 209
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

Toxicité pour les poissons (Toxicité chronique) : NOEC: 199 µg/l
Durée d'exposition: 30 jr
Espèce: Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique) : NOEC: 37 µg/l
Durée d'exposition: 21 jr
Espèce: Daphnia magna (Grande daphnie)
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

Facteur M (Toxicité chronique pour le milieu aquatique) : 1

12.2 Persistance et dégradabilité

Composants:

Huile minérale blanche (pétrole):

MOLYKOTE(R) P-1900 FM ANTI-SEIZE PASTE

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 20.10.2014
1.1	26.03.2015	649841-00002	Date de la première version publiée: 20.10.2014

Biodégradabilité : Résultat: Difficilement biodégradable.
Biodégradation: 31 %
Durée d'exposition: 28 jr

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Composants:

Oxyde de zinc:

Bioaccumulation : Espèce: Poisson
Facteur de bioconcentration (FBC): 177

12.4 Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Non pertinent

12.6 Autres effets néfastes

Donnée non disponible

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit : Eliminer le produit conformément à la réglementation locale en vigueur.
Selon le code européen des déchets (CED) le code de déchet n'est pas relatif au produit lui-même mais à son application.
Le code de déchet doit être attribué par l'utilisateur, si possible en accord avec les autorités responsables pour l'élimination des déchets.

Emballages contaminés : Eliminer comme produit non utilisé.
Les conteneurs vides doivent être acheminés vers un site agréé pour le traitement des déchets à des fins de recyclage ou d'élimination.

SECTION 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

14.2 Nom d'expédition des Nations unies

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

14.4 Groupe d'emballage

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

MOLYKOTE(R) P-1900 FM ANTI-SEIZE PASTE

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 20.10.2014
1.1	26.03.2015	649841-00002	Date de la première version publiée: 20.10.2014

14.5 Dangers pour l'environnement

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Remarques : Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Règlement (CE) N° 649/2012 du Parlement européen et du Conseil concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux : Non applicable

REACH - Listes des substances extrêmement préoccupantes candidates en vue d'une autorisation (Article 59). : Non applicable

Règlement (CE) N° 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone : Non applicable

Règlement (CE) N° 850/2004 concernant les polluants organiques persistants : Non applicable

Seveso II - Directive 2003/105/CE du Parlement européen et du Conseil modifiant la directive 96/82/CE du Conseil concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses

		Quantité 1	Quantité 2
13	Produits dérivés du pétrole: a) essences et naphthes; b) kérosènes (carburants d'aviation compris); c) gazoles (gazole Diesel, gazole de chauffage domestique et mélanges de gazoles compris)	2.500 t	25.000 t

Seveso III: Directive 2012/18/UE du Parlement européen et du Conseil concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses.

34	Produits dérivés du pétrole et carburants de substitution: a) essences et naphthes; b) kérosènes (carburants d'aviation compris); c) gazoles (gazole diesel, gazole de chauffage domestique et mélanges de gazoles compris); d) fiouls	2.500 t	25.000 t
----	--	---------	----------

MOLYKOTE(R) P-1900 FM ANTI-SEIZE PASTE

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 20.10.2014
1.1	26.03.2015	649841-00002	Date de la première version publiée: 20.10.2014

lourds; e) carburants de substitution utilisés aux mêmes fins et présentant des propriétés similaires en termes d'inflammabilité et de dangers environnementaux que les produits visés aux points a) à d).

Maladies Professionnelles (R-461-3, France) : 36
: 49 bis
: 49

Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:

REACH : Tous les ingrédients (pré-)enregistrés ou exemptés.

TSCA : Toutes les substances chimiques présentes dans ce produit sont incluses ou exemptes des listes des substances chimiques de l'inventaire TSCA.

AICS : Tous les composants sont listés ou dispensés.

IECSC : Tous les composants sont listés ou dispensés.

ENCS/ISHL : Tous les composants sont inscrits dans le ENCS / ISHL ou exemptés de liste d'inventaire.

DSL : Toutes les substances chimiques de ce produit sont conformes à la LCPE 1999 et au RRSN et sont exemptés ou non de l'inscription sur la Liste canadienne intérieure des substances (DSL).

Inventaires

AICS (Australie), LIS (Canada), IECSC (Chine), REACH (Union Européenne), ENCS (Japon), ISHL (Japon), KECI (Corée), NZIoC (Nouvelle-Zélande), PICCS (Philippines), TCSI (Taiwan), TSCA (USA)

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

MOLYKOTE(R) P-1900 FM ANTI-SEIZE PASTE

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 20.10.2014
1.1	26.03.2015	649841-00002	Date de la première version publiée: 20.10.2014

SECTION 16: Autres informations

Texte complet pour phrases R

- R50 : Très toxique pour les organismes aquatiques.
R53 : Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
R65 : Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.

Texte complet pour phrase H

- H304 : Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H400 : Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Texte complet pour autres abréviations

- Aquatic Acute : Toxicité aiguë pour le milieu aquatique
Aquatic Chronic : Toxicité chronique pour le milieu aquatique
Asp. Tox. : Danger par aspiration
FR VLE : Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chimiques en France (INRS)
FR VLE / VME : Valeur limite de moyenne d'exposition

Information supplémentaire

- Sources des principales données utilisées pour l'établissement de la fiche de données de sécurité : Données techniques internes, données provenant des FDS des matières premières, résultats de la recherche sur le portail eChem de l'OCDE et sur le site de l'Agence européenne des produits chimiques, <http://echa.europa.eu/>

Les points sur lesquels on a apporté des modifications par rapport à la version précédentes sont mis en évidence par deux lignes verticales dans le corps du présent document.

Les renseignements fournis dans la présente fiche de données de sécurité (FDS) sont basés sur l'état de nos connaissances à la date de sa publication et sont donnés en toute bonne foi. Ces renseignements sont fournis à seul titre d'orientation pour que la manipulation, l'utilisation, la transformation, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet de la matière en question soient effectués en toute sécurité et ne sauraient donc être interprétés comme une garantie ou considérés comme des spécifications de qualité. Les renseignements fournis ne se réfèrent qu'à la matière spécifiée en haut de la présente fiche des données de sécurité FDS et peuvent ne pas s'appliquer lorsque cette matière est mélangée à d'autres ou qu'elle est transformée, sauf indication spécifiée dans le texte. Les utilisateurs de cette matière sont priés de réexaminer les informations et les recommandations fournies et de les adapter aux méthodes de manipulation, d'utilisation, de transformation et d'entreposage qu'ils comptent employer, en évaluant si possible la pertinence de la matière objet de la FDS à son stade final d'utilisation.

FR / FR